

CONTRE LE REJET DE L'AUTRE : LA PROMESSE DE L'AUTRE

Extraits en exclusivité du nouvel ouvrage de Jean-Louis Sanchez



PEUT-ON RESTER PASSIF ?

Que ce soit chez nos voisins européens ou à l'intérieur de nos frontières, dorénavant s'affichent sans pudeur le refus de l'autre, l'obsession sécuritaire, l'asservissement des idées par la brutalité des désirs. Dans un pays, le nôtre, si longtemps respecté pour son attachement aux valeurs humanistes, tous les repères se brouillent à la veille d'importantes échéances électorales. Sur le terrain politique, en ne distinguant plus les forces républicaines de celles qui ne le sont pas. Sur le terrain éthique en n'hésitant à stigmatiser, au mépris des enseignements de l'histoire, toute une communauté. Avec le risque, en entretenant la défiance, de détruire tous les liens territoriaux et générationnels, de stimuler la violence, de pervertir la démocratie. Veut-on d'une société de la peur, qui caricature les cultures, qui oppose les religions, qui encourage l'auto-défense...

NOUS DISONS NON. Car, le Journal de l'Action Sociale a toujours affirmé qu'il est illusoire et dangereux de penser qu'il puisse y avoir de la fraternité sans sécurité comme de la sécurité sans fraternité. Comme le montre le nouvel ouvrage de notre directeur éditorial, Jean-Louis Sanchez, nous sommes convaincus qu'une société désunie est une société désarmée.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix dans ce numéro de publier des extraits de cet ouvrage - La Promesse de l'autre - qui invite à refuser la déliquescence suicidaire du vivre-ensemble en transformant l'énergie du rejet en énergie du changement. Et l'auteur, s'appuyant sur son expérience, montre que c'est possible, car aux quatre coins de la France, se développent des initiatives particulièrement

prometteuses, mais qui restent désespérément marginales, parce que méconnues. Il propose de s'inspirer de ces signes pour engager une véritable révolution qui fasse des habitants des citoyens impliqués, des retraités des acteurs éducatifs, des fonctionnaires des professionnels engagés, des gouvernants des dirigeants attentifs.

C'est d'autant plus actuel que les notions d'empathie, de frugalité, de fraternité ne font plus peur, même si elles continuent d'apparaître comme subversives à tous ceux qui vivent encore des complaisances du présent en s'abritant derrière les certitudes du passé. Car au fond, l'on se trouve face l'habituelle trilogie du mouvement des idées : le tiers qui avance, le tiers qui résiste, et le tiers qui hésite alors qu'il pèse le plus. C'est celui-là, dont dépend notre avenir, qu'il faut convaincre par l'exemplarité du quotidien. Le JAS a voulu, avec ce dossier, y apporter sa contribution. ■ ■ ■

LA RÉDACTION



Une autre façon d'être

EXTRAITS - Alors que plus de soixante ans de développement sans menaces vitales nous ont fait oublier notre vulnérabilité collective, nous découvrons que nous ne sommes pas seulement confrontés à une crise économique et écologique, mais à une véritable crise de civilisation(...).

Quand la précarité des liens devient celle des repères...

Le problème n'est pas seulement celui de la régression du statut social des individus. C'est aussi celui de la déliquescence de tout ce qui fait société (...). Le lien social se privatise. On consomme du lien mais on n'en produit pas. Certes, on dialogue par voie électronique, mais le lien virtuel entretient aussi le repli. La triste contrepartie d'une prégnance de la défiance dans les échanges humains qui assèche le goût de la relation à l'autre. Or, une société éthiquement appauvrie perd son identité (...). Oui, quand le lien social régresse, l'indifférence, subie ou revendiquée, devient vite enfermement. L'utilité des valeurs communes s'efface et l'intérêt de leur promotion n'est plus d'actualité. Dans l'école, dans le travail, dans le quartier et dans tous les interstices du quotidien, la nécessaire adhésion de tous à un projet commun cesse d'être valorisée. Comme si l'on avait cessé de croire que c'est précisément de l'attachement à des repères communs que dépend la qualité du vivre-ensemble. Faute de projets ambitieux, le retour en force des enracine-

ments d'appartenance se vérifie partout. Ce qui réunit, ce n'est plus le futur mais le passé, ce n'est plus un projet, mais l'appartenance à une communauté religieuse ou ethnique (...). La régression de la citoyenneté transparaît dans les gestes de la vie quotidienne, dans les postures professionnelles, dans le déclin du suffrage universel (...).

Les petits ruisseaux ne font pas toujours ...

On dit nos concitoyens rétifs au changement, l'observation montre le contraire (...). Les Français n'ont rien perdu de leur capacité d'innover, mais leurs initiatives, qui s'apparentent souvent à des «révolutions tranquilles», restent, dans notre pays anecdotiques, sectorisées et méconnues (N.D.L.R : voir aussi pages 8-9 de ce numéro). Alors qu'ailleurs elles sont encouragées, ici c'est le contraire. Elles ne sont ni valorisées, ni facilitées, car elles heurtent frontalement notre culture administrative, plus soucieuse de défendre le pouvoir des autorités que l'implication des habitants. La difficulté trouve toujours sa source dans l'empilement et la contradiction des normes. Faute d'emprise réelle sur la complexité, on légifère à tout va, en s'abritant souvent derrière le principe de précaution, qui n'a pas épargné le domaine social. Or, comment développer l'autonomie des personnes, ce qui nécessite le plus souvent une prise de risques, quand les normes sécuritaires et les procédures bloquent toute initia-

tive ?(...). C'est pourquoi, au moment où la crise nous force à admettre la vanité des réponses fondées sur les seuls moyens, nous devons refuser, dénoncer et ne plus hésiter à contourner les obstacles bureaucratiques. Pour transformer une constellation d'initiatives locales en une véritable vague de revitalisation du vivre-ensemble, il est temps de privilégier ceux qui agissent sur ceux qui réagissent (...).

“Il est temps de privilégier ceux qui agissent sur ceux qui réagissent”.

Une nouvelle vision du bénévolat

Je pense qu'il est urgent de promouvoir une politique du bénévolat, jusqu'à s'excuser de ne pas être bénévole (...). Un bénévolat qui ne se confonde pas avec la charité pour constituer une relation d'échange et de réciprocité conduisant à une forme d'accomplissement (...). Un bénévolat qui serait étendu à tous les services publics, dans une logique de complémentarité avec les professionnels. Et s'imposer comme une valeur ajoutée au service proposé aux usagers, en enrichissant la relation au public d'une dimension moins formelle et plus spontanée. On est loin du discours convenu selon lequel le bénévolat serait une manière de combler, à moindre coût, un service défaillant (...).

“Faute d'emprise sur la complexité, on légifère à tout va”.

Une société qui vieillit grandit

La cohabitation des âges structure une société parce qu'elle fait la synthèse entre le passé et l'avenir, parce qu'elle témoigne de la permanence d'une dynamique de réciprocité, parce qu'elle forge l'identité collective (...). La symbiose

re citoyen

des générations doit donc devenir un projet politique en tant que tel (...). On parle d'ailleurs, et c'est révélateur, d'initiatives intergénérationnelles, mais rarement de politique intergénérationnelle. De surcroît, elles sont souvent réductrices, car consacrées principalement au soutien aux personnes âgées plus ou moins dépendantes : c'est le cas des visites d'enfants dans les maisons de retraite. C'est utile mais anecdotique, alors que l'enjeu est bien évidemment tout autre. C'est celui de la place que la société réserve à ceux qui ont cessé une activité professionnelle et que l'on ne saurait qualifier de personnes inactives tant leur contribution à la société pourrait être utile. On pourrait, par la mobilisation des personnes âgées, accroître bien davantage dans les communes l'offre périscolaire si précieuse pour la socialisation des enfants. De même, les systèmes de parrainage dans le domaine de la pro-

“La France vieillit et se colore et c'est tant mieux”.

tection de l'enfance, comme dans celui de l'insertion des jeunes, pourraient être considérablement développés (...).

Le remède contre la peur

Cet élan aurait enfin le mérite de redonner du souffle à notre modèle d'intégration face à une population multiculturelle souvent déroutée par notre incapacité à valoriser nos aînés (...). En bref, si nous parvenons à changer notre regard sur l'âge, nous parviendrons à le changer sur les origines car dans les deux cas de figure il s'agit de

positiver l'hétérogénéité croissante de notre société. Ce qui constituerait au demeurant un atout pour montrer notamment aux jeunes de l'immigration que notre modèle de société continue de trouver sa raison d'être dans sa capacité d'inclusion fondée sur la valorisation de l'âge et de la différence (...). Peut-on croire qu'il puisse y avoir durablement de la fraternité sans sécurité, et, inversement, de la sécurité sans fraternité ? C'est l'addition des deux concepts qui peut vaincre la peur.

...

POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'OUVRAGE

TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE - L'autre façon d'être citoyen

CHAPITRE I - De l'indignation à l'implication

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières »
Du citoyen spectateur au citoyen acteur
Une nouvelle ère pour le bénévolat
Le grand dessein de l'élu local
De l'école des enseignants à l'école des élèves

CHAPITRE II - De l'indifférence à la reconnaissance

Une société qui vieillit doit grandir
Derrière chaque retraité, un acteur éducatif
Une République qui se voile la face
Le remède contre la peur
Rien de fructueux sans investissement local
Rien de durable sans développement global

➔ De l'école des enseignants à l'école des élèves

L'école doit redevenir l'espace où l'enseignant retrouve sa vocation à développer le libre-arbitre, à promouvoir la collaboration de tous pour faire de l'école un modèle de partage (...). Et la nouvelle réforme du temps scolaire nous y invite instamment. Mais on continue de penser la réforme dans les limites étroites de l'Éducation nationale, car l'école appréhende toujours avec crainte la moindre tentative d'ouverture de ses portes à d'autres projets éducatifs, à d'autres professionnels, aux bénévoles (...). Or l'école ne changera que par l'ouverture sur son environnement. C'est nécessaire car c'est par l'école que l'on peut

informer les parents, sans stigmatisation, de tout ce qui est mis en œuvre localement pour les épauler. Et c'est par l'école que l'on peut requérir, si besoin est, l'appui de professionnels aux profils diversifiés (enseignants mais aussi travailleurs sociaux) pour mieux comprendre les déchirures de l'enfant (...). À cette fin le maire pourrait multiplier les actions de soutien à la scolarité et à l'éducation civique, sans adjonction de dépenses supplémentaires, en s'appuyant sur les habitants (...). Le président du conseil général, dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, pourrait pour sa part, affecter des travailleurs

sociaux dans les écoles pour réactiver les liens avec les familles (...). On ne regrettera jamais assez que la décentralisation de 2004 n'ait pas transféré la responsabilité du service social et de la médecine scolaire au département. Enfin, les acteurs associatifs retrouveraient de stimulantes perspectives d'action sur l'échange de savoirs, le soutien à la parentalité, les activités périscolaires. L'école pourrait ainsi se muer en véritable laboratoire de l'engagement et entraîner dans son sillage l'évolution du quartier, de la ville et de ses habitants vers une autre perception du vivre-ensemble, un autre contrat social.

Une autre façon d'être

EXTRAITS - L'avenir pourrait être moins sombre si l'on prenait réellement en considération les critiques de notre modèle de solidarité. Son déclin est dû à sa défaillance. On se focalise, en effet, sur la pauvreté alors que c'est aujourd'hui la précarité qui progresse le plus. Or, la précarité, au caractère polymorphe, est bien distincte de la pauvreté. On a donc dès le départ un problème de hiérarchisation des objectifs : ceux-ci devraient viser autant la rareté des liens et des repères que celle des biens (...). De même, la progression des dépenses des établissements et services médico-sociaux montre qu'elle est très largement due à une progression injustifiée des dépenses, causée par une prolifération ubuesque des normes. Un envahissement bureaucratique dans les textes et les pratiques qui résulte principalement de la vacuité des idées qui caractérise le monde moderne. C'est là que se trouve la plus inquiétante des évolutions. Le développement du droit et des droits, sans l'exigence civique, déstabilise les solidarités naturelles (...).

Ne plus être parent tout seul

Tout change : la famille, l'emploi, le voisinage, la diffusion non maîtrisée des nouvelles technologies. Une évolution qui concentre de plus en plus la responsabilité éducative sur les seuls parents. C'est pourquoi la réussite du soutien à la parentalité nécessite d'en faire une véritable compétence décen-

tralisée, dont l'école serait le pivot, à condition que les professionnels du social s'y investissent.

La nouvelle voie du travail social

En effet, le travail social ne peut plus se satisfaire du seul accompagnement social des personnes, fusse-t-il collectif. Il s'agit maintenant de passer d'une logique de publics à une logique de territoire, axée sur la mobilisation de toutes les personnes susceptibles d'apporter leur contribution à la vie sociale du quartier (...). D'où l'importance de valoriser dans le traitement de la détresse un équilibre entre l'empathie et l'expertise. Et vérifier ainsi que chacun peut apprendre de l'autre, aussi différent et vulnérable soit-il (...). De même qu'il devient urgent d'engager une réflexion de fond sur les tâches attribuées aux travailleurs sociaux. Et ce, d'autant plus qu'une partie non négligeable des personnes qui sollicitent aujourd'hui les services sociaux n'ont guère besoin d'un accompagnement social mais d'une simple explicitation des dispositifs (...). C'est pourquoi ces exigences s'enliseront si la simplification des réponses sociales n'est pas engagée rapidement.

Protéger ce n'est pas enfermer

Ne pourrait-on pas proclamer le droit au risque des personnes en perte d'autonomie en définissant par voie législative un système de décharge de responsabilité et couverture assurantielle ? C'est

“Les objectifs devraient viser autant la rareté des liens et des repères que celle des biens”.

“La fragilité n'est plus pensée qu'en termes de sécurité”.

déjà le cas au Québec. Va-t-on enfin comprendre que l'enjeu actuel de l'accessibilité des personnes en perte d'autonomie repose autant sur la présence humaine que sur l'adaptation des équipements ? Il est consternant de voir aujourd'hui des personnes handicapées ou très âgées se détourner des transports publics, parce qu'elles ne sauront pas utiliser des billetteries électroniques ou qu'elles n'auront pas la possibilité d'être orientées ou aidées (...). Un besoin d'autant plus flagrant que le nombre d'aidants familiaux est voué irrévocablement à décliner. Pour soutenir le maintien à domicile, on ne pourra donc plus éviter de construire une coopération indispensable entre les professionnels, mais aussi les bénévoles et les voisins. Autrement dit, une complémentarité de services entre la solidarité familiale, la solidarité publique et la solidarité de proximité (...).

L'échec de l'insertion c'est l'échec de l'emploi

L'échec du RMI, comme l'échec du RSA, n'est pas dû au déficit d'implication des bénéficiaires mais à l'absence d'emplois. C'est la raison pour laquelle si l'on veut réussir l'insertion, il faut s'en servir comme d'un levier pour une politique d'emploi qui ne peut être que de proximité (...). Or, fort heureusement c'est dans la proximité que peuvent dans l'avenir se développer les principaux gisements d'emplois (...). Alors qu'Amazon s'enorgueillit

e solidaire

de la création de quelques milliers d'emplois, les commerces de proximité ne cessent de fermer et les librairies de s'éteindre (...). C'est pourtant de la défense de l'environnement et des liens que viendra l'économie du futur, en s'appuyant sur ceux qui peuvent efficacement jouer le rôle de chef d'orchestre : les pouvoirs locaux. Rien ne serait plus anachronique que de promouvoir l'effort de tous si les gouvernants eux-mêmes ne rétablissaient pas leur légitimité démocratique aujourd'hui fortement discutée.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'OUVRAGE

TABLE DE LA DEUXIÈME PARTIE - L'autre façon d'être solidaire

CHAPITRE I - La protection de l'enfance n'est pas que l'affaire des spécialistes

Ne plus être parent tout seul
Ne plus être un professionnel isolé
La nouvelle voie du travail social

CHAPITRE II - La perte d'autonomie ne peut être la perte de dignité

Protéger, ce n'est pas enfermer
Le suicidaire risque zéro

CHAPITRE III - La République n'a que faire d'une société duale

L'échec de l'insertion, c'est l'échec de l'emploi
L'emploi de demain se joue dans la proximité
L'emploi n'a pas qu'un pôle
L'exclusion c'est d'abord l'isolement

Une autre façon d'être gouverné

EXTRAITS - C'est dorénavant une donnée incontournable, la méfiance s'est installée durablement dans les relations entre nos concitoyens et nos responsables politiques. Le juste retour de leurs difficultés à maîtriser les nouveaux enjeux économiques, écologiques et sociétaux qui déterminent notre avenir. Mais aussi la suite logique de leur enfermement dans le microcosme du pouvoir, ses privilèges et ses protections. Ce qui aboutit par une course effrénée

aux médias, à la prévalence de l'instantané et de l'émotionnel sur le durable et le réel. La gouvernance s'accommode alors d'une distanciation croissante avec l'éthique. La multiplication ces dernières années d'affaires plus scandaleuses les unes que les autres en est le triste aboutissement, avec comme corollaire l'émergence d'une véritable crise démocratique qui ne saurait se résoudre seulement par de nouvelles règles d'organisation des pouvoirs publics (...). Il ne faut

donc plus hésiter, pour redynamiser la vie politique, à exiger de nos dirigeants qu'ils dirigent autrement.

Représenter sans omettre d'évaluer

Il faut commencer par clarifier le paysage administratif en supprimant toutes les strates inutiles qui déroutent nos concitoyens et démotivent nos élus (...). Pour démocratiser, il faut simplifier. Il est indispensable de rehausser le rôle de certaines institutions

comme le Défenseur des droits ou la Cour des comptes, pour renforcer la transparence de la décision, autrement plus utile que la transparence des décideurs (...). Ne serait-il pas urgent de réformer plus activement les initiatives engagées sur le terrain de la participation des habitants par les collectivités locales ?, d'avoir le courage politique d'admettre que des orientations précédemment définies puissent être remises en cause ?, de débattre de toutes les options concevables ? Or, les collectivités locales n'ont pas su démontrer, jusqu'à présent, leur capacité à analyser les forces et les faiblesses de leur territoire sur le terrain du vivre-ensemble et de la cohésion sociale, pour favoriser le débat et déterminer les réponses appropriées (...).

La décentralisation protège la République

N'en déplaise aux nostalgiques du «tout-État», si la définition des droits et des dispositifs sociaux, qui doivent être identiques sur l'ensemble du territoire, est indiscutablement l'affaire de l'État, la construction des liens et des repères est d'abord l'affaire du local (...). La décentralisation ne représente pas un frein mais un atout pour le vivre-ensemble. D'autant plus que contrairement aux idées souvent entretenues, le bilan de la décentralisation est particulièrement honorable sur le plan de l'équité. Mais cette situation pourrait évoluer défavorablement si les relations entre l'État et les collectivités locales, qui se sont profondément dégradés ces dernières années, ne s'amélioraient pas (...). On pourrait notamment veiller à ce que l'État se charge, par l'intermédiaire des caisses de sécurité sociale, de la délivrance

et du financement de toutes les allocations dont la réglementation est établie par l'État. Tandis que la responsabilité des collectivités locales porterait sur la construction et le suivi de l'offre de services en matière de soutien à l'enfance, de soutien à l'autonomie, d'éducation, et d'insertion. Et ce, en espérant que le transfert de compétences se poursuive non seulement sur le champ social mais aussi économique, pour l'emploi de proximité notamment (...).

D'une éthique de métier à une éthique de mission

Est-il possible de concevoir une citoyenneté plus active, une solidarité plus responsable, si le changement ne vient pas de ceux dont le métier devrait trouver sa première justification dans l'exemplarité ? On l'oublie parfois : si la fonction publique bénéficie d'un traitement particulier au sein de la société, avec la garantie de l'emploi notamment, c'est parce qu'elle a des obligations particulières. En prise avec des objectifs d'intérêt général, elle doit être soucieuse d'un rapport aux usagers et aux habitants empreint d'un esprit d'engagement. C'est ce qui en fait la force et l'attractivité, car servir, c'est gratifiant. Or, depuis plusieurs années, l'essor de la déresponsabilisation encouragée par la complexité des réglementations, la portée excessive du principe de précaution, la rigidité des organisations ont fait primer l'application d'un savoir-faire formaté sur la question du sens et de la relation à l'utilisateur. En d'autres termes, l'éthique de métier a pris le pas sur la nécessaire éthique de mission de la fonction publique (...). C'est pourquoi la contribution des exécutifs locaux à la performance du contrat social

POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'OUVRAGE

TABLE DE LA TROISIÈME PARTIE - L'autre façon d'être gouverné

CHAPITRE I - L'antidote de l'intelligence collective

Représenter sans omettre d'évaluer
Impliquer sans oublier de partager
Décider sans se priver de savoir
Associer sans négliger de relier

CHAPITRE II - L'antidote de la proximité

La décentralisation protège la République
La proximité régule autant que la norme
La solidarité locale n'est pas la solidarité nationale
Département ou région : une strate de trop
Villes et départements : faire front ensemble
L'intercommunalité brouille les pistes

CHAPITRE III - L'antidote de l'éthique

D'une éthique de métier à une éthique de mission
Des coopérations moins factices

CONCLUSION - L'autre écriture du destin collectif

Des promesses indissociables
Bien plus décisive que la solidarité

semble aujourd'hui subordonnée à la préservation d'une forte spécificité de la fonction publique territoriale, que pourrait favoriser une plus grande diversification des modes de recrutement de cadres des collectivités locales. Sur ce point, le recours au recrutement direct de cadres associatifs ou issus de l'entreprise aurait le mérite de faciliter non seulement les dynamiques partenariales, mais aussi l'enracinement d'une conception plus ouverte et plus pragmatique de l'action publique locale (...). Car l'isolement, la solitude et l'immaturation condamnent les dispositifs sociaux, aussi ingénieux soient-ils, à l'impuissance si la société ne retrouve pas sa capacité à intégrer. ■

CONTRE LE REFUS DE L'AUTRE : LA PROMESSE DE L'AUTRE

Lisez en intégralité le nouvel ouvrage de Jean-Louis Sanchez



Éditions Les Liens qui Libèrent.

Disponible en librairie :
depuis le 9 octobre 2013
153 pages - 17 €.

Également commandable par
correspondance auprès du JAS
(frais de port offerts).



Peut-on rester passif face au déclin démocratique et à l'approche d'importantes échéances électorales ? Dorénavant s'affichent sans pudeur le refus de l'autre, l'obsession sécuritaire. Et le phénomène se banalise car la peur endure l'individualisme, stimule la violence, pervertit la démocratie. Or, il est illusoire et dangereux de penser qu'il puisse y avoir de la sécurité sans altérité. Car une société désunie est une société désarmée.

C'est ce que rappelle dans son ouvrage, *La promesse de l'autre*, Jean-Louis Sanchez en s'appuyant sur son expérience d'observateur reconnue. Sa pugnacité l'avait déjà conduit à mobiliser les pouvoirs locaux sur le concept de Fraternité, pour aboutir à ce que cette démarche soit consacrée par le président de la République Grande cause nationale en 2004.

Dix ans après, il nous invite, à refuser la déliquescence suicidaire du vivre ensemble en transformant l'énergie du rejet en énergie du changement. Et c'est possible, car aux quatre coins de la France, se développent des initiatives particulièrement

prometteuses, mais qui restent désespérément marginales, parce que méconnues.

L'auteur nous propose de s'inspirer de ces signes pour engager une véritable révolution qui fasse des habitants des citoyens impliqués, des retraités des acteurs éducatifs, des fonctionnaires des professionnels engagés, des gouvernants des dirigeants attentifs. En somme, Jean-Louis Sanchez nous incite à bâtir un nouveau contrat social dont il propose non seulement les grandes lignes mais aussi les axes opérationnels. Avec le souci constant de restaurer la tradition démocratique de notre pays dans son aspiration la plus décisive : celle de mettre la liberté et l'égalité au service de la fraternité.

Une ambition qui requiert de profonds changements car le vivre ensemble ne se décrète pas, il nécessite le concours de chacun pour s'épanouir. Et c'est chose possible, car à un moment où tout vole en éclat, la promesse de l'autre n'obéit pas à une quête d'excellence, mais bien à une quête de survie.

Jean-Louis Sanchez, expert en sciences sociales et politiques a exercé diverses responsabilités dans le secteur public – université et collectivité locale – et dans le secteur associatif avant de fonder l'Observatoire national de l'action social (Odas) en 1990 dont il est toujours délégué général. Parallèlement, il a fondé l'institut national du développement social ainsi que le Journal de l'action sociale dont il est directeur de la publication. Il est par ailleurs président du Collectif Appel à la Fraternité, qui a eu la responsabilité d'animer la Grande cause nationale de l'année 2004 consacrée à la fraternité, et dorénavant les Ateliers du vivre ensemble qui ont vocation à se dérouler dans toutes les grandes villes de France.

BON DE COMMANDE PAR CORRESPONDANCE

- Je souhaite commander l'ouvrage *La promesse de l'autre*, au tarif de 17 euros TTC. Frais de port offerts.

Nombre d'exemplaires commandés : (merci de préciser)

Tarif total : 17,00 € X = € (merci de préciser)

- Je règle par chèque ci-joint (une facture acquittée vous sera adressée).

- Je vous adresse ci-joint un Bon de commande administratif

(réservé aux administrations).

**À RENVoyer AU : JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE,
13 BOULEVARD SAINT-MICHEL, 75005 PARIS.**

Joindre votre règlement par chèque, ou si la commande est passée par une administration, joindre le bon de commande administratif.

ADRESSE DE LIVRAISON DE L'OUVRAGE

ORGANISME :

PRÉNOM ET NOM :

SERVICE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

Si l'adresse de facturation est différente de cette adresse. Merci de nous le préciser.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

TÉL : 01 53 10 24 10 - E-mail : maria.lillo@lejas.com